



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV[®]](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SESSION 2025

FRANÇAIS

ÉPREUVE ANTICIPÉE

ÉPREUVE DU VENDREDI 13 JUIN 2025

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 5

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 9 pages, numérotées de 1/9 à 9/9.

Vous traiterez au choix, l'un des deux sujets suivants :

1- Commentaire de texte (20 points)

Objet d'étude : la poésie du XIXe siècle au XXIe siècle

Richard Rognet, *Élégies pour le temps de vivre*, 2012.

Il reste toujours quelque chose des amours mortes ou perdues, un regard sur les prés, sur une fleur qui penche vers le soir, sur les montagnes qui émergent après

5 les brumes du matin, il reste toujours,
sous nos paupières, des rêves inachevés,
des souvenirs de neiges ou d'étoiles
filantes comptées dans les nuits d'août,

10 il reste aussi quelques fenêtres entrouvertes
sur les averses d'été qui sentent si bon
qu'on se sent proche d'un nouvel amour,

d'un amour tranquille et brûlant à la fois,
qui tremblerait à la lisière¹ du temps
comme un dernier sourire, avant de s'en aller.

Vous commenterez ce poème de Richard Rognet. Vous pourrez prêter plus particulièrement attention :

- à l'évocation lyrique de la nature ;
- au va-et-vient entre le souvenir d'hier et l'attente de demain.

¹ Lisière : bordure, limite, frontière.

2- Contraction de texte (10 points) et essai (10 points)

Objet d'étude : la littérature d'idées du XVI^e au XVIII^e siècle

Compte tenu de l'œuvre et du parcours étudiés durant l'année, vous traiterez l'un des trois sujets suivants :

Sujet A- Rabelais, *Gargantua*, chapitres XI à XXIV. Parcours : la bonne éducation.

Texte d'après Martine Fournier, « Apprendre tout au long de la vie », *Éduquer et former*, 2016.

Sujet B- La Bruyère, *Les Caractères*, livre XI « De l'Homme ». Parcours : peindre les Hommes, examiner la nature humaine.

Texte d'après Jean-François Dortier, « Empathie et bienveillance », *Sciences humaines*, 2017.

Sujet C- Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*. Parcours : écrire et combattre pour l'égalité.

Texte d'après Françoise Nyssen, discours prononcé à l'occasion du comité ministériel pour l'égalité entre les hommes et les femmes dans la culture et la communication, 7 février 2018.

Sujet A – Rabelais, *Gargantua*, chapitres XI à XXIV – Parcours : la bonne éducation.

Texte d'après Martine Fournier, « Apprendre tout au long de la vie », *Éduquer et former*, 2016.

Contraction de texte

Vous résumerez ce texte en 194 mots. Une tolérance de +/- 10% est admise : votre travail comptera au moins 175 mots et au plus 213 mots.

Vous placerez un repère dans votre travail tous les 50 mots et indiquerez, à la fin de votre contraction, le nombre total de mots utilisés.

Aujourd’hui, apprendre n’est plus réservé au temps passé dans la classe ou sur les bancs de l’université. L’éducation formelle n’est finalement qu’un petit pan de ce que nous apprenons tout au long de l’existence, de manière informelle.

Certes, depuis toujours, le désir d’apprendre se manifeste chez les êtres vivants. Les bébés humains n’ont de cesse de savoir marcher, parler, imiter les plus grands... Mais, aujourd’hui, l’acte d’apprendre semble n’avoir jamais été aussi présent, à tous les moments et les âges de la vie. Une appétence¹ stimulée par les avancées technologiques des sociétés contemporaines.

À l’ère numérique, les écrans offrent un accès illimité à toutes les questions que chacun se pose. Qui n’a pas assisté à un dîner où les convives sollicitent Google sur leur smartphone pour répondre à une question ou vérifier une information ? Qui n’a pas visité x fois Wikipédia pour s’informer sur un point d’histoire, d’actualité ou de culture générale ? Qui n’a jamais sollicité Youtube pour découvrir une nouvelle recette de cuisine, apprendre comment faire pousser des tomates bio sur sa terrasse ou vidanger sa voiture sans passer chez le garagiste ? Remarquons au passage que la « fracture numérique », prophétisée par certains à l’aube du XXI^e siècle, n’a pas eu lieu. L’accès aux « nouvelles » technologies s’est généralisé sur toute la planète, via notamment les petits téléphones portables qui ont désenclavé² les contrées les plus pauvres et les plus reculées.

Les pères de l’éducation populaire militaient pour une société où la culture serait accessible à tous. Aujourd’hui, même si beaucoup d’inégalités persistent, à tous les niveaux, tous les âges, selon ses choix personnels on apprend. Des adolescents créent leurs propres musiques sur le Web, les partagent et les transforment avec leurs amis. Les Journées du patrimoine attirent les foules tout comme les musées, les mémoriaux ou autres expositions. On part en voyage pour visiter de nouvelles contrées et aller à la rencontre d’autres cultures. Les universités populaires affichent complet et certaines s’adressent aux plus déshérités. Même les réseaux sociaux véhiculent des apprentissages, où chacun, selon ses goûts et son groupe d’amis, trouve des tuyaux pour sa propre quête de développement personnel aussi bien que d’enrichissement artistique...

Dans le monde du travail, les transformations de ces dernières décennies alimentent un besoin croissant de formation pour les travailleurs et les entreprises. Basculement du système de production de masse vers un « apprentissage organisationnel » piloté par l’innovation ; montée en puissance des services (dans les pays développés, ils représentent environ aujourd’hui 80% des PIB³) générant de nouvelles aptitudes et de nouvelles professions... Ces transformations ont eu un impact sur l’image du travailleur. Le travail

¹ Appétence : tendance à vouloir satisfaire ses désirs.

² Désenclaver : rompre l’isolement d’un lieu par l’amélioration des communications.

³ P.I.B. : Produit intérieur brut (qui exprime la richesse d’un pays).

normé, prescrit et répétitif a laissé place à des métiers requérant des compétences nouvelles, des capacités d'initiative, d'autonomie, de responsabilité et d'adaptabilité, en même temps qu'un niveau plus élevé de formation.

Pour Philippe Carré, nous sommes entrés dans des sociétés de l'« apprenance ». Selon ce chercheur en sciences de l'éducation, spécialiste de la formation et auteur de nombreux ouvrages sur la question, si les connaissances et les compétences sont devenues « un élément vital du développement personnel », elles sont aussi la principale source de création de richesse des pays développés, passés en un demi-siècle d'économies industrielles aux économies du savoir.

Les contours de cette économie ont été bien formulés par nombre d'analyses. Elle est née d'une part de la formidable expansion des technologies de l'information et de la communication qui, selon l'essayiste américain Jeremy Rifkin, ont engendré l'avènement d'une troisième révolution industrielle. Aux États-Unis, le secteur du numérique et des réseaux est devenu le premier secteur économique, avec un taux de croissance de l'emploi six fois supérieur à la moyenne. Par ailleurs, la révolution numérique a accompagné le développement d'une économie immatérielle, dans laquelle les investissements dans la recherche, la formation et le traitement de l'information ont pris une part croissante.

Depuis les années 1990, les institutions nationales, européennes, internationales, s'unissent pour inciter au développement du capital humain dans un concert célébrant « le trésor de l'éducation » et « la formation tout au long de la vie ».

Parallèlement, dans les pays développés, la formation professionnelle est devenue un immense secteur d'activité. D'autant que les besoins sont aujourd'hui renforcés par le caractère de plus en plus incertain de la conjoncture économique. Alors qu'auparavant, il n'était pas rare de garder le même métier toute sa vie, les générations actuelles sont destinées à en changer plusieurs fois, de l'avis de tous les experts.

777 mots

Essai

Une bonne éducation amène-t-elle à apprendre tout au long de sa vie ?

Vous développerez de manière organisée votre réponse à cette question en prenant appui sur *Gargantua* de Rabelais, sur le texte de l'exercice de la contraction et sur ceux que vous avez étudiés dans le cadre de l'objet d'étude « La littérature d'idées du XVI^e au XVIII^e siècle ». Vous pourrez aussi faire appel à vos lectures et à votre culture personnelle.

Sujet B – La Bruyère, *Les Caractères*, livre XI « De l’Homme » – Parcours : peindre les Hommes, examiner la nature humaine.

Texte d’après Jean-François Dortier, « Empathie et bienveillance », *Sciences humaines*, 2017.

Contraction de texte

Vous résumerez ce texte en 185 mots. Une tolérance de +/- 10% est admise : votre travail comptera au moins 167 mots et au plus 204 mots.

Vous placerez un repère dans votre travail tous les 50 mots et indiquerez, à la fin de votre contraction, le nombre total de mots utilisés.

La mode de l'empathie – et des qualités qui lui sont associées comme la bienveillance, la gentillesse et la sollicitude – peut se mesurer à des indices assez sûrs : la courbe d'apparition du mot et le nombre d'ouvrages qui lui sont consacrés sont significatifs ! Depuis quelques années, l'empathie est étudiée sous toutes les coutures. Dans le monde animal : l'éthologue¹ Frans de Waal se taille de beaux succès avec ses ouvrages sur l'empathie chez les primates, mais aussi les rats, les dauphins, les oiseaux. L'éthologie montre aujourd'hui que le règne animal n'est pas celui de la lutte de tous contre tous ; au contraire, la solidarité y est omniprésente. Chez le petit humain, l'empathie joue aussi un rôle fondamental dès la naissance car la communication entre la mère et l'enfant est un enjeu crucial de développement du nourrisson. Que se passe-t-il ? Pourquoi le mot d'empathie quasiment ignoré il y a une génération prend-il aujourd'hui une telle importance, au point d'en faire la condition essentielle de la vie en commun ?

À y regarder de près, l'usage du mot est assez équivoque². Pour simplifier, trois significations sont généralement distinguées. L'empathie cognitive désigne la capacité à comprendre les pensées et intentions d'autrui. En psychologie cognitive, on parle aussi de « théorie de l'esprit » – un mot bien sophistiqué pour désigner une chose simple : quand vous observez une personne dans le train la tête tournée vers la fenêtre, les yeux dans le vide, vous comprenez qu'il est en train de rêvasser. Si la personne se met à fouiller dans son sac, vous comprenez qu'elle cherche quelque chose. Bref, sans percer complètement ses pensées (à quoi rêve-t-elle, que cherche-t-elle ?), vous percevez globalement ses intentions. Cette capacité à lire dans la pensée d'autrui a fait l'objet de quatre décennies de recherches pour savoir si elle était le propre de l'homme. La question n'est pas vraiment tranchée. L'empathie affective est la capacité à comprendre, non pas les pensées, mais les émotions d'autrui. Ce partage d'émotions va au-delà de la simple contagion émotionnelle (le fou rire qui se propage dans un groupe). Comprendre les émotions d'autrui, ce n'est pas forcément les partager. On peut percevoir la tristesse ou l'inquiétude de l'autre sans l'éprouver soi-même. Il est même une forme d'empathie affective très ... perverse qui consiste à se réjouir parfois du malheur d'autrui. L'empathie « compassionnelle », enfin, est l'autre nom de la sollicitude. Elle ne consiste pas simplement à constater la souffrance ou la joie d'autrui, mais suppose une attitude bienveillante à son égard. Quand je cherche à consoler un enfant, un ami, un proche qui a subi une perte..., je n'éprouve pas forcément de peine, mais je sais que quelque chose ne va pas, je m'en soucie et souhaite apporter quelques mots ou gestes de réconfort.

Pourquoi l'empathie et les notions associées – bienveillance ou sollicitude – ont-elles pris une telle importance ces dernières années ? On peut repérer deux logiques combinées : celle des idées et celle des attentes sociales. Du point de vue des idées, le

¹ Spécialiste de l'éthologie, c'est-à-dire de l'étude scientifique du comportement animal.

² Dont le sens est ambigu.

thème de l'empathie s'inscrit dans une montée en puissance des modèles relatifs aux origines de la morale, de l'altruisme et plus généralement du « propre de l'homme ». En philosophie morale, l'empathie et le souci d'autrui sont à relier à ce grand courant de pensée qui s'est noué autour du « care³ » et de l'« éthique de la sollicitude » à l'égard des personnes vulnérables (enfants, vieillards, handicapés, réfugiés et victimes). La montée en puissance du « care » et du souci de l'autre s'explique aussi par un phénomène social d'importance : l'augmentation et la diversification des professions liées au soin et à la santé. La prise en charge des enfants, des personnes âgées, des malades et handicapés et personnes démunies a connu depuis un demi-siècle la plus forte expansion dans les pays développés. Tous ces personnels – assistantes maternelles, infirmières, aides-soignants, aides à domicile, éducateurs et travailleurs sociaux – sont confrontés à une tâche très singulière : s'occuper d'êtres humains. Et quand on confie ses enfants ou ses propres parents à une autre personne, on attend d'elle qu'elle fasse preuve de sollicitude et d'attention. La bienveillance a gagné aujourd'hui bien d'autres sphères que le secteur du soin : c'est devenu un mot d'ordre dans l'enseignement, le management et même la politique.

738 mots

Essai

Pour bien peindre les hommes, faut-il les considérer avec empathie ?

Vous développerez de manière organisée votre réponse à cette question en prenant appui sur le chapitre « De l'Homme » des *Caractères* de La Bruyère, sur le texte de l'exercice de la contraction et sur ceux que vous avez étudiés dans le cadre de l'objet d'étude « La littérature d'idées du XVI^e au XVIII^e siècle ». Vous pourrez aussi faire appel à vos lectures et à votre culture personnelle.

³ Mot anglais qui signifie « soin ».

Sujet C – Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* – Parcours : écrire et combattre pour l'égalité.

Texte d'après Françoise Nyssen, discours prononcé à l'occasion du comité ministériel pour l'égalité entre les hommes et les femmes dans la culture et la communication, 7 février 2018.

Contraction de texte

Vous résumerez ce texte en 191 mots. Une tolérance de +/- 10 % est admise : votre travail comptera au moins 172 et au plus 210 mots.

Vous placerez un repère dans votre travail tous les 50 mots et indiquerez, à la fin de la contraction, le nombre total de mots utilisés.

Il est des domaines dans lesquels nous ne pouvons plus attendre que les choses changent « d'elles-mêmes ». Parce qu'elles ne changeront pas. L'égalité femmes-hommes a fait plus de progrès en soixante-dix ans, sans doute, qu'en plusieurs millénaires. Mais la plus grande erreur serait de croire que nous avons accompli l'essentiel du chemin. Non. Nous en avons fait la moitié. Nous avons fait celui de l'égalité en droits. Nous devons accomplir celui de l'égalité en actes. C'est l'un des grands défis de ce XXI^e siècle, pour les sociétés du monde entier. La France ne fait pas exception. Ce défi est encore devant nous. L'actualité récente nous l'a bien rappelé.

Elle nous a rappelé les stéréotypes et les discriminations dont les femmes continuent de faire l'objet. Elle nous a rappelé aussi les non-dits, l'omerta¹, les mentalités souterraines.

Nous pensions que seule la révolution des comportements restait à faire. Nous découvrons que même la révolution des consciences n'est pas achevée. Et nous n'avons pas besoin d'aller jusqu'aux cas les plus extrêmes révélés par l'actualité, pour nous en convaincre. Il suffit de regarder les statistiques : elles ne sont pas le fait d'une personnalité ou de circonstances particulières, elles traduisent les anomalies du quotidien, les petites injustices qui une fois cumulées aboutissent à une inégalité majeure de fait. Pour tous ceux qui doutent encore des témoignages, il y a les chiffres.

Il y a les données objectives. Je ne veux pas vous assommer, mais je crois qu'il est important de les faire résonner, une fois par an au moins. Nous allons faire le point sur ce qui a été accompli depuis la dernière réunion de ce Comité et l'adoption de la feuille de route pour 2017. Je voudrais toutefois redonner quelques chiffres, qui rappellent la réalité de notre vie culturelle.

Que moins d'un long métrage sur quatre agréé en France est réalisé par une femme.

Que moins d'un tiers des œuvres programmées dans nos théâtres publics sont signées par des femmes ; que seulement 2% des œuvres jouées dans nos labels sont les œuvres de compositrices : 2%...

Que moins d'un tiers de nos 351 labels de la création sont dirigés par des femmes. Et que la plupart dirigent les labels aux plus faibles budgets.

On ne compte aucune femme à la tête de l'un des 7 Centres nationaux de création musicale. On ne compte aucune femme cheffe d'orchestre à la tête d'un orchestre labellisé par l'Etat alors que nos voisins européens accueillent nos cheffes françaises.

Aucun secteur ne fait exception. Et tout ceci se répercute dans les Prix : depuis 2000, sur 98

¹ Silence gardé sur un sujet compromettant ou tabou.

sélectionnées pour le Molière du metteur en scène : seulement 12 femmes, dont 3 primées ; pour le César de la meilleure réalisation : 13 femmes sur un total de 103 sélectionnés, et zéro primée ; pour la Palme d'Or à Cannes : une seule femme Palme d'Or en 70 ans de festival (1993, Jane Campion).

Les chiffres parlent. Ils nous rappellent combien l'accès aux scènes, aux métiers, aux opportunités reste inégal. Les chiffres nous rappellent aussi combien les rémunérations restent inégales. Les femmes gagnent en moyenne 10% de moins que les hommes au sein de ce ministère, et près de 20% de moins dans les entreprises culturelles.

Face à ces chiffres, face à cette *réalité*, il y a trois attitudes possibles. La première consiste à penser que les choses sont ainsi parce qu'elles ont vocation à être ainsi. Ça s'appelle le fatalisme². Il y aurait des métiers pour lesquels les femmes sont moins douées, non prédestinées, dont certaines professions artistiques. C'est un discours que l'on entend encore, en France, en 2017. Une seconde attitude consiste à considérer qu'il faudra sans doute encore du temps mais que les talents parleront, et que la situation s'équilibrera. Cela s'appelle la passivité. Une troisième attitude consiste à penser qu'on ne peut plus attendre. Qu'il faut parfois des règles pour accélérer la révolution des consciences, qui entraînera à son tour une révolution des comportements. Cela s'appelle le volontarisme. C'est la voie que je veux emprunter. J'assume le recours aux quotas de progression, aux objectifs chiffrés. Et je considère que le secteur culturel doit montrer la voie. Nous avons un devoir d'exemplarité en matière d'égalité femmes-hommes. Le secteur culturel a un devoir *d'avant-garde*, dans ce combat comme dans tous les grands combats sociaux. Il doit donner l'exemple.

765 mots

Essai

La littérature et la culture peuvent-elles montrer la voie pour combattre les inégalités ?

Vous développerez de manière organisée votre réponse à cette question en prenant appui sur la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* d'Olympe de Gouges, sur le texte de l'exercice de la contraction et sur ceux que vous avez étudiés dans le cadre de l'objet d'étude « La littérature d'idées du XVI^e au XVIII^e siècle ». Vous pourrez aussi faire appel à vos lectures et à votre culture personnelle.

² Attitude selon laquelle on ne peut modifier le cours des événements.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.